



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

A compter du 1er janvier 2019

**Le centre des Finances publiques d'Évron
ne sera plus compétent pour le dépôt des
déclarations, le calcul, le paiement, la
délivrance de renseignements et les
réclamations concernant vos impôts.**

Si vous résidez dans les communes suivantes, vous devrez vous adresser à votre interlocuteur unique :

**BAIS
CHAMPGENETEUX
HAMBERS
IZÉ
LA BAZOUGE DES ALLEUX
ST MARTIN DE CONNÉE
ST PIERRE SUR ORTHE
ST THOMAS DE COURCERIEUX
TRANS**

**Service des Impôts des Particuliers de Mayenne
75 rue des Alouettes
53100 MAYENNE
Téléphone : 02.43.04.79.60**

Courriel à partir de votre messagerie sécurisée sur
impots.gouv.fr

Si vous résidez dans les autres communes, vous devrez vous adresser à votre interlocuteur unique :

**Service des Impôts des Particuliers de Laval
60 rue Mac Donald
53008 LAVAL
Téléphone : 02.43.53.08.52**

Courriel : à partir de votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr

**DÉCLARATION EN LIGNE,
L'IMPÔT S'ADAPTE À VOTRE VIE.
Retrouvez tous vos services sur impots.gouv.fr**